

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilienne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/118

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 16 septembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 septembre 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Véronique Ménéghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jocelyne Haut, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Aymeric Faivre à Véronique Ménéghin-Caprio, Sébastien Besnard à Eric Furmanczak, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Alain Roche à Didier Peybernes, Yannick Faure à Anne-Marie Fitoussi, Françoise Streit à Danielle Montagnon.

Votants : 39 Pour : 39

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après avis favorable par le comité social territorial du 3 septembre 2024, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 septembre 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/09/24 et de sa publication le 23/09/24

Communauté de Communes du Trièves
COMITE SOCIAL TERRITORIAL – 3 septembre 2024 – 9h15
Modification du tableau des effectifs

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
CCT-2023-21	Agent de maîtrise à 22,64 heures hebdomadaires annualisées	Vie scolaire - au 1 ^{er} septembre 2024 – ajustements de temps de travail	CCT-2024-21	Agent de maîtrise à 18 heures hebdomadaires annualisées
CCT-2024-167	Adjoint d'animation à 10h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-167	Adjoint d'animation à 15h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-139	Adjoint technique à 20,22h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-139	Adjoint technique à 20h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-104	Adjoint technique à 22,42h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-104	Adjoint technique à 24h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-83	Adjoint d'animation à 17h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-83	Adjoint d'animation à 17,72h hebdomadaires annualisées
CCT-2019-70	Adjoint d'animation à 4,12h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-70	Adjoint d'animation à 6,27h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-148	Adjoint d'animation à 6,66h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-148	Adjoint d'animation à 6,27h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-160	Adjoint d'animation à 6h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-160	Adjoint d'animation à 6,18h hebdomadaires annualisées
CCT-2016-112	Adjoint technique à 25,43h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-112	Adjoint technique à 27h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-17	Adjoint d'animation à 6,27h hebdomadaires annualisées		CCT-2024-17	Adjoint d'animation à 10,86h hebdomadaires annualisées

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le 23/09/2024



ID : 038-200030658-20240916-2024_118-DE

CCT-2023-40	Adjoint d'animation à 10h hebdomadaires annualisées			CCT-2024-40	Adjoint d'animation à 17,82 h hebdomadaires annualisées
		Vie scolaire – au 1 ^{er} septembre 2024 – création de poste		CCT-2024-170	Animateur à 9,54h hebdomadaires annualisées
CCT-2022-159	Adjoint d'animation à 15h hebdomadaires annualisées		Enfance Jeunesse - au 1 ^{er} septembre 2024 – ajustements de temps de travail	CCT-2024-159	Adjoint d'animation à 14,35h hebdomadaires annualisées
CCT-2023-37	Adjoint d'animation à 15h hebdomadaires annualisées			CCT-2024-37	Adjoint d'animation à 14,35h hebdomadaires annualisées
CCT-2018-136	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps complet		Changement de cadre d'emploi suite à promotion interne – au 1 ^{er} octobre 2024	CCT-2024-136	Rédacteur à temps complet
CCT-2022-95	Animateur principal 1 ^{ère} classe			CCT-2024-95	Attaché à temps complet
CCT-2023-80	Attaché principal à temps complet		Changement de grade suite à recrutement – au 1 ^{er} septembre 2024	CCT-2024-80	Attaché à temps complet
CCT-2020-130	Attaché territorial à temps complet - Chargé de mission		Suppression de poste - Leader		
CCT-2023-52	Adjoint d'animation à 3,20h hebdomadaire annualisées		Suppression de poste – vie scolaire		
CCT-2016-131	Adjoint administratif à temps complet		Réorganisation interne – au 1 ^{er} septembre 2024	CCT-2024-131	Rédacteur à 28h hebdomadaire
			Création de poste - Réorganisation interne – au 1 ^{er} septembre 2024	CCT-2024-173	Rédacteur à 28h hebdomadaire
			Au 1 ^{er} novembre 2024	CCT-2024-174	Contrat de projet 18 mois – Ingénieur à temps complet
			Vie scolaire – au 1 ^{er} septembre 2024 – création de poste	CCT-2024-171	Adjoint d'animation à 11h hebdomadaires annualisées
			Vie scolaire – au 1 ^{er} septembre 2024 – création de poste	CCT-2024-172	Adjoint d'animation à 6,27h hebdomadaires annualisées